

EOS Imaging

Société Anonyme

10, rue Mercoeur

75011 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine cedex

FI Solutions
8 rue Bayen
75017 Paris

EOS Imaging

Société Anonyme

10, rue Mercoeur

75011 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société EOS Imaging,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société EOS Imaging relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans le paragraphe « Continuité d'exploitation » de la note « d. Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes consolidés.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie "*Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation*", nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2017, les créances clients s'élèvent à 30 148 milliers d'euros comme détaillé à la note «j. Créances clients et autres actifs courants » de l'annexe aux comptes consolidés. Ces créances correspondent principalement à des ventes d'équipement EOS dont le délai de règlement peut parfois s'étendre contractuellement jusqu'à l'installation chez l'utilisateur final, par des équipes dédiées.

La direction procède à un suivi individuel de chacune de ces créances tout au long de l'année et évalue, à la clôture, au cas par cas et pour l'ensemble des clients, le risque de non recouvrement et donc la provision pour dépréciation éventuelle à comptabiliser. Au 31 décembre 2017, trois créances ont donné lieu à dépréciation partielle, pour un montant total de 751 milliers d'euros.

Nous avons considéré que la détermination des provisions sur les créances clients est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative dans les comptes consolidés de ces créances (plus de la moitié de l'actif consolidé) et du jugement nécessaire à l'appréciation de leur caractère recouvrable.

Notre réponse

Notre approche d'audit sur l'évaluation des créances client est basée sur des contrôles de substance sur les créances. Ceux-ci ont consisté à

- Identifier les créances anciennes, obtenir auprès des directions financière et générale des explications sur leur ancienneté, examiner le respect des clauses contractuelles relatives au règlement des factures et les échanges avec les distributeurs ou les utilisateurs finaux concernés ainsi que l'avancement de l'installation de l'équipement, afin d'apprécier l'estimation des perspectives de recouvrement de ces créances faites par la direction.
- Analyser la cohérence du montant des dépréciations individuelles comptabilisées avec les éléments ainsi obtenus.
- Prendre connaissance des réponses des avocats à nos demandes d'information, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu à dépréciation.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Les cabinets Deloitte & Associés et Fi Solutions ont été nommés commissaires aux comptes de la société EOS Imaging par l'assemblée générale du 13 juin 2013.

Au 31 décembre 2017, ils étaient dans la cinquième année de leur mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 27 avril 2018

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés



Géraldine Segond

Fi Solutions



Jean-Marc Petit

EOS IMAGING

10 rue Mercoeur – 75011 Paris

Rcs Paris 349 694 893

Etats financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
(en milliers d'euros)

ACTIF	<i>Notes</i>	31-déc.-17	31-déc.-16
Ecarts d'acquisition	<i>e</i>	5 131	5 131
Immobilisations incorporelles	<i>f</i>	4 488	3 047
Immobilisations corporelles	<i>g</i>	2 003	1 494
Actifs financiers	<i>h</i>	113	120
Total des actifs non courants		11 735	9 792
Stocks et encours	<i>i</i>	4 377	2 960
Clients et comptes rattachés	<i>j</i>	30 148	25 011
Autres actifs courants	<i>j</i>	5 132	6 106
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>k</i>	6 930	14 909
Total des actifs courants		46 587	48 987
TOTAL DE L'ACTIF		58 322	58 779

PASSIF	<i>Notes</i>	31-déc.-17	31-déc.-16
Capital social		226	203
Actions propres		(322)	(339)
Primes liées au capital		79 146	70 649
Réserves	<i>l</i>	(48 174)	(42 850)
Réserves de conversion		112	1 276
Résultat consolidé, part du groupe		(7 786)	(6 172)
Total des capitaux propres		23 203	22 768
Provisions	<i>m</i>	776	773
Passifs financiers	<i>n</i>	14 733	14 019
Total des passifs non courants		15 509	14 793
Passifs financiers	<i>n</i>	1 050	4 745
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<i>o</i>	7 852	7 844
Autres passifs courants	<i>o</i>	10 708	8 629
Total des passifs courants		19 610	21 218
TOTAL DU PASSIF		58 322	58 779

ETAT DU RESULTAT GLOBAL
(en milliers d'euros)

	Notes	Exercice clos le	
		31-déc.-17	31-déc.-16
Produits des activités ordinaires			
Chiffre d'affaires	<i>p</i>	37 092	30 773
Autres produits	<i>p</i>	1 718	2 324
Total des produits des activités ordinaires		38 810	33 097
Charges opérationnelles			
Coûts directs de production et service	<i>s</i>	(20 288)	(16 198)
Coûts indirects de production et service	<i>s</i>	(4 122)	(3 826)
Recherche et développement	<i>s</i>	(4 104)	(3 887)
Ventes, clinique et marketing	<i>s</i>	(9 811)	(8 655)
Réglementaire	<i>s</i>	(739)	(699)
Coûts administratifs	<i>s</i>	(4 608)	(3 912)
Paielements fondés sur des actions	<i>r</i>	(907)	(484)
Total des charges opérationnelles		(44 579)	(37 660)
RESULTAT OPERATIONNEL		(5 769)	(4 563)
Charges financières	<i>t</i>	(2 082)	(1 658)
Produits financiers	<i>t</i>	65	50
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(7 786)	(6 172)
Charge d'impôt	<i>u</i>		
RESULTAT NET DE LA PERIODE - Part du groupe		(7 786)	(6 172)
Eléments qui seront ultérieurement reclassés en résultat net			
Ecart de conversion sur entités étrangères		(1 164)	611
Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Ecart actuariels sur engagements retraites		(58)	19
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE		(9 008)	(5 541)
Résultat net par action (en euros) - de base et dilué	<i>x</i>	(0,36)	(0,30)

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(en milliers d'euros)

Capitaux propres du groupe EOS IMAGING	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat consolidé	Total
31-déc.-15	202	70 571	(317)	(36 173)	665	(7 181)	27 768
Affectation du résultat N-1				(7 181)		7 181	
Augmentation de capital - Exercice d'options		46					46
Souscription de BSA		32					32
Variation des écarts de conversion					611		611
Variation des écarts actuariels				19			19
Résultat de la période N						(6 172)	(6 172)
Paievements en actions				484			484
Actions propres			(22)				(22)
31-déc.-16	202	70 649	(339)	(42 850)	1 276	(6 172)	22 768
Affectation du résultat N-1				(6 172)		6 172	
Augmentation de capital	24	8 497		(1)			8 519
Souscription de BSA							
Variation des écarts de conversion					(1 164)		(1 164)
Variation des écarts actuariels				(58)			(58)
Résultat de la période N						(7 786)	(7 786)
Paievements en actions				907			907
Actions propres			17				17
31-déc.-17	226	79 146	(322)	(48 174)	112	(7 786)	23 203

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE
(en milliers d'euros)

	Note	Exercice clos le	
		31-déc.-17	31-déc.-16
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Résultat net consolidé		(7 786)	(6 172)
Elimination des amortissements et provisions		1 310	1 701
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions		907	484
Intérêts financiers		497	473
Capacité d'autofinancement		(5 072)	(3 514)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité			
<i>Stocks et encours</i>		(1 417)	1 723
<i>Clients et comptes rattachés</i>		(6 636)	(5 407)
<i>Autres actifs courants</i>		911	(1 074)
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>		18	2 455
<i>Autres passifs courants</i>		2 028	2 514
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles		(10 167)	(3 302)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(3 284)	(1 764)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		209	31
Variation des actifs financiers		7	(13)
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement		(3 068)	(1 746)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital		8 519	
Emission de BSA			32
Emission emprunt obligataire			5 000
Emprunt obligataire - remboursement		(1 875)	
Emprunt taux zero - remboursement		(375)	
Créances mobilisées		(1 013)	1 013
Avances remboursables		(216)	(558)
Acquisition / cession d'actions propres		17	(22)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		5 057	5 465
Incidences des variations des cours des devises		197	401
Variation de trésorerie		(7 981)	818
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		14 909	14 091
Concours bancaires à l'ouverture			
Trésorerie à l'ouverture		14 909	14 091
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		6 930	14 909
Trésorerie à la clôture		6 930	14 909
Variation de trésorerie		(7 979)	818

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

a. LA SOCIETE

Créée en 1989, la société EOS Imaging SA développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo-articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées.

Dans le cadre de son développement à l'international, la société a créé quatre filiales :

- EOS Imaging Inc. aux Etats-Unis en juin 2006,
- EOS Image Inc. au Canada en août 2000,
- EOS Imaging GmbH en Allemagne en mai 2008,
- EOS Imaging Pte Ltd à Singapour en mai 2015.

En novembre 2013, la Société a acquis 100% des titres de la Société OneFit Médical, éditeur de logiciels de planification pour les chirurgies du genou et de la hanche et fabricant de guides de coupe personnalisés en orthopédie.

Depuis le 15 février 2012, la société est cotée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

b. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Evolution de l'équipe de direction de l'entreprise :

Pour soutenir sa croissance dans la zone Amérique du Nord, EOS imaging a procédé au recrutement d'un Président Amérique du Nord rattaché à la Directrice Générale, Mike Lobinsky, qui a rejoint le Groupe en juillet 2017.

En octobre, EOS imaging a nommé Eric Maulavé, précédemment VP Ventes Global, au poste de Directeur des Opérations.

Didier Saint-Félix, précédemment Directeur des Opérations, est devenu à cette date Directeur de la Transformation en charge des processus et infrastructures transverses.

Renforcement des forces commerciales sur les marchés clé :

Pour soutenir sa croissance dans la zone Amérique du Nord, EOS imaging a renforcé ses équipes commerciales tant en nombre qu'en expérience dans le domaine de la vente d'équipements médicaux innovants (tels que les robots médicaux).

EOS imaging a également transformé son approche du marché allemand, précédemment abordé par le biais d'un agent, en approche directe.

Réalisation d'un placement privé :

Le 21 avril 2017, EOS imaging a placé 1 868 000 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,01 €, au prix unitaire de 4,20 €, prime d'émission incluse, pour un montant total d'environ 7,8 m€ représentant environ 9,2% du capital de la Société.

L'opération a été mise en œuvre par décision du Conseil d'administration du 20 avril 2017 et par décision du Directeur Général en date du 20 avril 2017 conformément à la délégation octroyée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 17 juin 2015.

L'augmentation de capital a été effectuée par l'émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés conformément aux articles L.225-136 du code de commerce et L.411-2 II du code monétaire et financier.

Emission d'actions nouvelles (PACEO®) :

Le 23 juin 2017, EOS imaging a procédé, dans le cadre du PACEO mis en place avec la Société Générale le 16 juin 2014, à l'émission de 185 000 actions nouvelles au prix unitaire de 5,52 euros.

Les actions nouvelles sont librement négociables et assimilables aux actions ordinaires existantes, cotées sur Euronext Paris.

Les mouvements sur le capital social, au cours de l'exercice, sont repris en note « I. Capital » du présent document.

c. ARRETE DES COMPTES

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2017 d'EOS Imaging ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 11 avril 2017.

d. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers évalués à leur juste valeur. L'établissement des états financiers selon les principes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants et les informations fournies dans les états financiers. Les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif. Le principal poste concerné est celui relatif aux paiements fondés sur des actions (cf. note « r. Paiements fondés sur des actions »).

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 de la société EOS Imaging sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2017.

Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont identiques à ceux utilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations de normes suivants adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2017 sont les suivants :

- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » applicables aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2017 ;
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes » applicables aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2017.

La première application de ces normes n'a pas d'impact significatif sur les états financiers de la Société au 31 décembre 2017.

Par ailleurs, le groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union Européenne ou n'étant pas encore d'application obligatoire au 31 décembre 2017.

Les normes adoptées par l'Union Européenne mais n'étant pas encore d'application obligatoire au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

- IFRS 9 « Instruments financiers » applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2018 ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2018.
- Clarification IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2018 ;
- IFRS 16 « Contrats de location » applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019.

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », qui remplace IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires », prévoit que le chiffre d'affaires sera reconnu pour le montant qui reflète les encaissements que la société s'attend à recevoir en échange de la livraison de biens ou services.

Cette nouvelle norme identifie 5 étapes pour la comptabilisation d'un produit :

- identification du(des) contrat(s) avec un client ;
- identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat ;
- détermination du prix de la transaction ;
- affectation du prix de la transaction aux différentes obligations de performance ;
- comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites.

EOS Imaging a réalisé une analyse de ses principales transactions et de ses principaux contrats au regard notamment des cinq étapes décrites par la norme et ce, afin d'identifier les éventuels changements engendrés par l'application de cette nouvelle norme.

Les conclusions de cette analyse sont exposées ci-dessous :

Les propositions commerciales développées par EOS Imaging pour la vente d'équipements incluent plusieurs composantes dont les principales sont les suivantes :

- La livraison de l'équipement EOS, comprenant la fourniture de plusieurs accessoires dont notamment la station de travail sterEOS qui est considérée comme indissociable de la vente de l'équipement ;
- L'installation de l'équipement réalisée par des équipes dédiées ;
- La formation des utilisateurs également assurée par des équipes spécialisées ;
- La garantie et la maintenance des équipements.

L'analyse réalisée sur l'incidence de l'existence de ces obligations de performance sur la reconnaissance du chiffre d'affaires du Groupe a permis de conclure sur la non matérialité de celles-ci.

Les contrats de vente incluent systématiquement une durée minimale de garantie d'un an. Cette garantie porte sur les vices de matériaux ainsi que sur la conformité des produits livrés aux descriptions et caractéristiques techniques. Cette garantie initiale n'est pas optionnelle et n'apporte, au regard de la norme, aucun service spécifique au client. Les coûts de garantie associés sont reconnus conformément à IAS 37. Par ailleurs lorsque la durée de garantie dépasse un an, le revenu associé à la période excédentaire est différé. A l'issue de la période de garantie, si un contrat de maintenance est conclu, le revenu correspondant est enregistré distinctement de la vente initiale de l'équipement.

Le groupe peut être amené à conclure des contrats de distribution spécifiques avec des distributeurs pour le développement de ses ventes à l'international. L'analyse des conditions contractuelles associées, conduit EOS imaging à considérer qu'il agit en tant que « principal » dans le cadre de ces contrats et non en tant qu'« agent ».

L'application de la norme IFRS 15 est attendue sans incidence matérielle sur le compte de résultat, le résultat global, le bilan et les flux de trésorerie du Groupe.

La norme IFRS 9 – instruments financiers, publiée par l'IASB le 24 juillet 2014, a été adoptée dans l'UE le 22 novembre 2016 et publiée au Journal Officiel de l'UE le 29 novembre 2016. L'application cette norme est également attendue sans incidence matérielle sur le compte de résultat, le résultat global, le bilan et les flux de trésorerie du Groupe.

Quant à la norme IFRS 16, elle représente une évolution majeure dans la comptabilisation des contrats de location et prévoit un modèle unique de comptabilisation chez le preneur qui nécessite de reconnaître les actifs et passifs pour tous les contrats de location à l'exception de ceux d'une durée inférieure à 12 mois ou ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur.

A la prise d'effet d'un contrat de location, le preneur constate une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers et un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat. Pendant cette durée, il doit présenter séparément la charge d'intérêts relative à la dette de loyers de la charge d'amortissement du droit d'utilisation. Si un événement particulier survient (i.e. révision de la durée du contrat, changement des loyers variables basés sur un taux ou un index), le preneur doit réévaluer la dette en contrepartie du droit d'utilisation constaté à l'actif.

IFRS 16 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et autorise les preneurs à choisir entre la méthode rétrospective et l'approche rétrospective simplifiée. Cette nouvelle norme

devrait avoir un impact sur la situation financière d'EOS Imaging et sa performance, dès lors que le groupe a conclu des contrats de location pour la plupart de ses locaux.

La société a entrepris le recensement de l'évaluation des contrats de location sur toutes les entités composant le périmètre de consolidation. Par ailleurs, l'application anticipée de la norme n'est pas prévue. Lors de la première application, la société n'a pas encore choisi si elle appliquerait la méthode rétrospective ou l'approche rétrospective simplifiée, qui consiste à reconnaître l'effet cumulé à la date de la première application, soit le 1er janvier 2019, sans information comparative pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les normes non encore adoptées par l'Union Européenne sont les suivantes :

- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- Améliorations annuelles des IFRS (2014-2016) ;
- Amendements à IFRS 9 « Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- Amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2015-2017),
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ».
- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux ».

La direction prévoit que l'application de ces normes n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

Méthodes de consolidation

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles la société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la société en acquiert le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions et les soldes intragroupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles de la société.

A la date de publication de ces états financiers consolidés, EOS imaging SA (maison mère) détient cinq filiales intégrées globalement à 100% :

- EOS Imaging Inc.
- EOS Image Inc.
- EOS Imaging GmbH
- OneFit Médical
- Eos Imaging Pte Ltd.

Investissements nets à l'étranger

Les créances détenues auprès des filiales étrangères consolidées pour lesquelles les règlements ne sont pas prévisibles sont considérées comme des investissements nets en devises. A ce titre et conformément à l'IAS 21, les gains et pertes de change sur ces créances en monnaies fonctionnelles converties en euros pour la consolidation ont été inscrits en autres éléments du résultat global.

Regroupements d'entreprises

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, les actifs, les passifs, les éléments hors bilan ainsi que les passifs éventuels identifiables des entités acquises sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée est évaluée à sa juste valeur et inclut la juste valeur d'une éventuelle contrepartie conditionnelle.

Les frais connexes liés aux acquisitions sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

L'écart positif constaté à la date de prise de contrôle, entre le coût d'acquisition de l'entité et la quote-part de la situation nette acquise est inscrit dans la rubrique « Écarts d'acquisition » à l'actif de l'état de situation financière consolidée. Lorsque l'écart est négatif, il est directement comptabilisé en résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

Immobilisations incorporelles

En application des critères de la norme IAS 38, les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Frais de recherche et développement

La société développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées pour lesquelles de nouvelles versions sont régulièrement mises sur le marché.

Les frais de recherche sont systématiquement comptabilisés en charges.

Selon IAS 38, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- (b) intention de la société d'achever le projet et de le mettre en service,
- (c) capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- (f) évaluation fiable des dépenses de développement.

En application de cette norme et depuis le 1^{er} janvier 2008, les dépenses relatives au développement des nouvelles fonctionnalités des produits et applications logicielles sont inscrites à l'actif. En revanche, les coûts de recherche et d'amélioration des fonctionnalités existantes demeurent en charges de l'exercice.

Les coûts de développement portés à l'actif, constitués essentiellement de charges de personnel, sont amortis linéairement :

- Sur une durée de 1 à 5 ans pour les produits EOS, estimée en fonction de la durée de vie moyenne des nouvelles fonctionnalités ;
- Sur 3 ans pour les produits sterEOS. Cette durée correspond à la durée de vie moyenne estimée des nouvelles fonctionnalités apportées par chaque nouvelle version mise sur le marché.

Brevets

Les coûts relatifs aux dépôts de brevets en cours de validité, engagés par la société jusqu'à l'obtention de ces derniers, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en raison de la conformité aux critères d'activation énoncés par l'IAS 38. Ils sont amortis linéairement à compter de la première délivrance des brevets sur la durée de protection accordée soit 20 ans.

Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ils sont amortis linéairement sur une période de 1 an.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée du contrat de location.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Matériel industriel et de laboratoire	3 à 5 ans
Installations et agencements	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans

Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée qui a été comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »). Le TIE est le taux qui égalise le flux attendu des sorties de trésorerie futures à la valeur nette comptable actuelle du passif financier afin d'en réduire son coût amorti.

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Prêts et Créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif.

Pour les prêts et créances à taux variable, une ré estimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les prêts et créances comprennent aussi les dépôts et cautionnements, classés au bilan en immobilisations financières.

Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus (option « fair value »).

Valeur recouvrable des actifs non courants

Les actifs corporels et incorporels ayant une durée de vie déterminée sont soumis à un test de dépréciation lorsque la société a identifié des indices de pertes de valeur susceptibles d'affecter la recouvrabilité de leur valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Concernant les immobilisations incorporelles en cours, même en l'absence d'indicateur de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé annuellement.

Concernant les immobilisations incorporelles du Groupe, il n'existe pas de données de marché permettant de déterminer la juste valeur nette des frais de cession autrement que par une estimation des flux futurs de trésorerie. Par conséquent, la valeur recouvrable est en substance égale à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée chaque année conformément à la norme IAS 36 : elle correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue des actifs et de leur sortie à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées.

La méthode de valorisation est basée sur la valorisation par la méthode des Cash-Flow actualisés avec des flux pour les années 2018 à 2023 issus des projections de l'entreprise.

Les principaux paramètres pris en compte sont repris ci-dessous :

- Horizon des prévisions à 6 ans,
- Le taux d'actualisation utilisé est le coût moyen pondéré du capital du Groupe de 12% et un taux de croissance à l'infini de 1%. Ces taux sont conformes à la moyenne de ceux utilisés par les analystes financiers du secteur d'activité qui couvrent la valeur.
- Les hypothèses utilisées par le Groupe pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs sont basées sur des hypothèses de croissances futures.

IAS 36.134 (f) requiert une analyse de sensibilité des hypothèses clés retenues dans le cadre des tests de dépréciation.

Les principaux paramètres de sensibilité pris en compte sont repris ci-dessous :

- Variation du coût moyen pondéré du capital de + ou – 1 point,
- Variation du taux de croissance à l'infini de + ou – 1 point.

En 2017, la sensibilité de la valeur recouvrable à une modification d'un point du taux d'actualisation ou du taux de croissance à l'infini n'aurait pas d'incidence sur l'évaluation des actifs et sur le résultat de l'exercice.

Stocks et encours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Dans ce dernier cas, la perte de valeur est enregistrée en résultat. Les stocks sont évalués selon la méthode CUMP.

Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Ils sont facilement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués par des liquidités immédiatement disponibles, des placements à terme immédiatement mobilisables et des titres de placement à court terme. Ils sont évalués selon les catégories IAS 39 auxquelles ils appartiennent.

Les titres de placement à court terme sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

Continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 6,9 m€.

Afin de soutenir la croissance de son activité en 2018, EOS imaging a souhaité faire évoluer son contrat d'emprunt obligataire avec IPF :

- L'amortissement des trois premières tranches est suspendu à partir de décembre 2017 jusqu'en juin 2019, avec une fin d'amortissement reportée à juin 2022
- Une nouvelle tranche de 5 millions d'euros a été souscrite en janvier 2018, avec remboursement partiel entre décembre 2021 et décembre 2022 et 60% in fine, sans émission supplémentaires de BSA, les autres conditions étant comparables à celles de la précédente tranche.

Au cours des douze mois à venir, sur la base de ses prévisions budgétaires, la Société restructurera son financement afin de faire face à ses besoins de trésorerie. La société dispose de plusieurs options pour financer sa croissance :

- par dette auprès de fonds nord-américains spécialistes du secteur
- par émission d'obligations convertibles auprès de fonds européens
- par financement du poste de créances clients via l'affacturage.

Ces options ont fait l'objet d'accords de principe lors de réunions du Conseil d'administration et seront étudiées par le Groupe pour définir la ou les meilleures options de restructuration du financement de l'entreprise. Les comptes de la Société sont ainsi établis, dans ce contexte, en application du principe de continuité d'exploitation.

Même si, compte tenu de son historique et des premières discussions menées à ce jour, la société estime qu'il est probable que ces opérations de financement soient menées à leur terme, il subsiste, de fait, une incertitude sur la continuité d'exploitation.

Capital

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts des opérations en capital directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission.

Paiements fondés sur des actions

Depuis sa création, la société a mis en place plusieurs plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous la forme d'options de souscription d'actions attribués à des salariés de la société EOS Imaging en France. Elle a également procédé à l'attribution gratuite d'actions et d'actions de performance au bénéfice de salariés, de même qu'à l'émission de bons de souscription en actions au bénéfice d'administrateurs.

La société a appliqué la norme IFRS 2 à l'ensemble des instruments de capitaux propres octroyés à des salariés et administrateurs depuis 2007.

En application de la norme IFRS 2, le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en charge en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres sur la période au cours de laquelle les droits à bénéficier des instruments de capitaux propres sont acquis.

Pour les plans de 2007 à 2011, la totalité des options émises étant acquises au moment du départ du salarié, il n'y a pas eu de période d'acquisition et la juste valeur des plans a été comptabilisée en totalité à la date de clôture de l'exercice au cours duquel le plan a été octroyé.

Depuis 2012, la juste valeur des options de souscription d'actions et des actions gratuites octroyées aux salariés et celle des bons de souscription en actions octroyés aux administrateurs sont déterminées par application du modèle Black-Scholes de valorisation d'options comme décrit en note « r. Paiements fondés sur des actions ».

Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Passifs financiers au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, sur la base du TIE.

Passifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les passifs à la juste valeur par le compte de résultat sont évalués à leur juste valeur.

Subventions et avances conditionnées

Le Groupe bénéficie d'un certain nombre d'aides, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées. Le détail de ces avances remboursables est fourni en note « n. Passifs financiers courants et non courants ».

Elles sont comptabilisées conformément à la norme IAS 20 : s'agissant d'avances financières, consenties à des taux d'intérêts inférieurs au taux du marché, ces avances sont évaluées selon la norme IAS 39 au coût amorti, si les impacts sont significatifs.

Le montant résultant de l'avantage de taux obtenu lors de l'octroi d'avances remboursables ne portant pas intérêt est considéré comme une subvention. Cet avantage est déterminé en appliquant un taux d'actualisation correspondant à un taux de marché à la date d'octroi.

Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes.

Ces avances sont enregistrées en « dettes financières non courantes » et en « Dettes financières courantes » selon leur échéance. En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

Provisions

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges correspondent aux engagements résultant de litiges et risques divers, dont l'échéance et le montant sont incertains, auxquels la société peut être confrontée dans le cadre de ses activités.

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un évènement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture.

Provision garantie

Les ventes sont assorties d'une période de garantie d'un an ou plus. L'évaluation du coût de la garantie ainsi que la probabilité d'engagement de ces coûts sont basés sur l'analyse des données historiques. La provision correspond au coût de maintenance des équipements sous garantie, plafonnée à un an de garantie et pour la période restant à courir à la date de clôture sur l'ensemble des équipements vendus.

Engagement de retraite

Les salariés de la société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime d'état à cotisations définies).

S'agissant d'un régime à prestations définies, les coûts des prestations de retraite sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, le coût des retraites est constaté dans le résultat de manière à le répartir uniformément sur la durée de services des employés. Les engagements de retraite sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés en retenant le taux de marché fondé sur les obligations à long terme des entreprises de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

Suite à la révision de la norme IAS 19, les écarts actuariels ne sont plus amortis dans la charge mais sont totalement comptabilisés en autres éléments du résultat global ; les modifications de régime sont traitées en tant que coûts des services passés et constatées immédiatement en résultat.

La société fait appel à des actuaires pour réaliser une revue annuelle de la valorisation de ces plans.

Les salariés des filiales étrangères ne bénéficient pas d'engagements de retraite.

Produits des activités ordinaires

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société résulte de la vente d'équipements d'imagerie médicale et des services associés.

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la société. Le chiffre d'affaires figure net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

La société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la société et que les critères spécifiques sont remplis pour l'activité de la société.

Pour les ventes d'équipements, le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert à l'acheteur de l'intégralité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien, et qui selon les cas se situe à l'expédition, à la livraison ou à l'installation de l'équipement.

Une garantie est attachée à chaque vente d'équipement. Seuls les revenus relatifs à la période de garantie excédant un an sont différés pour être reconnus en produits sur la période concernée, la garantie inférieure ou égale à un an n'étant pas vendue séparément de l'équipement.

Autres produits

Subventions

Depuis sa création, la société reçoit, en raison de son caractère innovant, un certain nombre d'aides ou subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques. Les subventions sont comptabilisées en produits au fur et à mesure de l'engagement des charges associées indépendamment des encaissements.

Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'Etat français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Le groupe bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création et demande, chaque année, son remboursement au titre du régime des PME communautaires conformément aux textes en vigueur.

Ces financements sont comptabilisés en « Autres produits » sur l'exercice qui a enregistré les charges ou dépenses correspondantes. La part des financements rattachés à des dépenses activées est déduite au bilan des dépenses activées et au compte de résultat des charges d'amortissement de ces dépenses.

Contrats de location

Le groupe ne détient aucun contrat de location-financement au sens de la norme IAS 17.

Les contrats de location pour lesquels une part significative des risques et avantages est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements effectués pour ces contrats de location simple, nets de toute mesure incitative, sont constatés en charges au compte de résultat de manière linéaire sur la durée du contrat.

Impôt sur les bénéfices

Les impôts différés sont constatés selon la conception étendue et selon la méthode du report variable, pour toutes les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs figurant dans les états financiers. Les différences temporaires principales sont liées aux pertes fiscales reportables. Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi à la date de clôture sont retenus pour déterminer les impôts différés.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables. Compte tenu de son stade de développement qui ne permet pas d'établir des projections de résultat jugées suffisamment fiables, la société ne comptabilise pas les actifs nets d'impôts différés.

Information sectorielle

La société opère principalement sur la France et en Amérique du Nord.

Les coûts de recherche et développement, les coûts de production, les dépenses réglementaires et l'essentiel des coûts marketing, cliniques et administratifs sont exposés en France.

A ce stade, ces coûts ne font pas l'objet d'une répartition stricte par zone géographique où les produits de la société sont commercialisés. Par conséquent, la performance de la société est actuellement analysée au niveau consolidé.

Les actifs non courants et le chiffre d'affaires par zone géographique sont respectivement détaillés dans les notes f. à h. et dans la note « p. Produits des activités ordinaires ».

Autres éléments du résultat global

Les éléments de produits et de charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres, sont présentés, le cas échéant, dans la rubrique « Autres éléments du résultat global ».

Il s'agit des écarts de conversion €/US\$, €/CAD\$ et €/SING\$ sur la partie de créances intragroupe envers les filiales américaine, canadienne et singapourienne considérée comme de l'investissement net à l'étranger ainsi que des écarts actuariels sur les engagements de retraite.

Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, auxquels la direction procède dans la mise en œuvre des méthodes comptables décrites ci-avant, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Ces estimations et jugements sont principalement la valorisation des options de souscription d'actions.

L'évaluation de la juste valeur des options de souscription d'actions octroyées à des employés est effectuée sur la base de modèles actuariels. Ces modèles requièrent l'utilisation par la société de certaines hypothèses de calcul telle que la volatilité attendue du titre.

e. ECARTS D'ACQUISITION

Acquisition de la Société OneFit Médical :

Le 27 novembre 2013, EOS Imaging a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical pour 4 millions d'euros, dont 0,5 million en numéraire et 3,5 millions d'euros par l'émission au bénéfice de OneFit Médical de 603 449 ABSA d'EOS Imaging.

Le protocole d'acquisition prévoyait une clause de complément de prix de 1 million d'euros, lié à la réalisation d'objectifs réglementaires et de chiffre d'affaires, à verser à OneFit Médical sous la forme d'attribution de 1 810 347 BSA permettant de souscrire 172 416 nouvelles actions d'EOS Imaging.

Compte tenu de la réalisation partielle des objectifs au 31 décembre 2014, ce complément de prix de 1 million d'euros a été réduit de 750 k€. Au regard des avantages économiques futurs que le groupe estime pouvoir dégager à la suite de l'acquisition de la société ONEFIT Médical, le prix d'acquisition de 5 millions d'euros incluant la totalité du complément de prix a été maintenu, la différence ayant été comptabilisée en produits financiers en 2014.

Dépréciation de l'unité génératrice de trésorerie :

Conformément aux principes décrits au paragraphe « e- Ecart d'acquisition », les écarts d'acquisition inscrits au bilan ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation au minimum sur une base annuelle. Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition est affecté. Ces unités correspondent à des ensembles économiques dont l'activité continue génère des flux de trésorerie qui sont largement indépendants les uns des autres. Le Groupe considère qu'il ne possède qu'une seule unité génératrice de trésorerie, constituée des ventes d'équipements, de contrats de maintenance et de services associés. Ces trois types de ventes sont jugées comme interdépendants. Par ailleurs, le Groupe gère dans le monde entier de manière homogène.

Un test de dépréciation réalisé en date du 31 décembre 2017 sur l'ensemble de l'UGT, sert sur l'ensemble des actifs du Groupe. Aucune dépréciation n'a été constatée.

f. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'évolution des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

Immobilisations incorporelles	31 décembre 2016	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Variation de périmètre	Variation de taux de change	31 décembre 2017
Frais de développement	4 569	1 905					6 474
Logiciels	1 524	308		(202)		(12)	1 618
Brevets	509	81					590
Total brut des immobilisations incorporelles	6 602	2 294		(202)		(12)	8 682
Frais de développement	2 443	533					2 976
Logiciels	1 043	116				(10)	1 149
Brevets	70	0					70
Total amortissements et dépréciations	3 556	649				(10)	4 195
Total net des immobilisations incorporelles	3 046	1 646		(202)		(2)	4 488

Au cours de l'exercice, le groupe a poursuivi ses activités de développement de nouvelles fonctionnalités sur ses équipements et ses applications logicielles.

Outre les développements internes, les frais de recherche et développement intègrent les coûts de licences liés aux partenariats.

g. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'évolution des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

Immobilisations corporelles	31 décembre 2016	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Variation de périmètre	Variation de taux de change	31 décembre 2017
Agencements et installations	972	77		(3)		(27)	1 019
Installations et matériels techniques	1 963	106		(13)			2 056
Matériel de bureau et informatique	763	156		(27)		(21)	871
Mobilier	4	3				0	7
Immobilisations en cours	309	648					957
Total brut des immobilisations corporelles	4 011	990		(43)		(48)	4 910
Agencements et installations	618	77		(1)		(19)	676
Installations et matériels techniques	1 255	293		(7)			1 541
Matériel de bureau et informatique	639	89		(27)		(16)	685
Mobilier	4	1				0	5
Total amortissements et dépréciations	2 516	460		(35)		(34)	2 907
Total net des immobilisations corporelles	1 494	530		(8)		(13)	2 003

La hausse du poste est principalement imputable aux immobilisations corporelles en cours reprenant les coûts des principaux composants associés aux développements des nouveaux prototypes.

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes par secteur géographique se présentent comme suit :

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes (en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
France	6 369	4 415
Amérique du Nord	122	126
Total immobilisations incorporelles et corporelles nettes	6 491	4 541

h. ACTIFS FINANCIERS

L'évolution des immobilisations financières s'analyse comme suit :

Immobilisations financières	31 décembre 2016	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Variation de périmètre	Variation de taux de change	31 décembre 2017
Dépôts de garantie	120	7		(13)		(1)	113
Total net des immobilisations financières	120	7		(13)		(1)	113

i. STOCKS ET EN-COURS

Stocks et en-cours (en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Stocks composants	3 741	2 652
Stocks produits finis	677	345
Dépréciation	(40)	(37)
Total net des stocks et en-cours	4 377	2 960

La hausse du poste de 1,4 m€ s'explique essentiellement par le niveau du stock de composants, en corrélation avec une hausse de la base installée maintenue et en prévision du planning de production.

Les stocks de composants ayant une faible rotation font l'objet d'une dépréciation. Cette dernière a été actualisée au 31 décembre 2017.

j. CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Clients et comptes rattachés

Clients et comptes rattachés (en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Clients et comptes rattachés	30 899	25 308
Dépréciation des clients et comptes rattachés	(751)	(296)
Total net des clients et comptes rattachés	30 148	25 011

L'évolution des créances clients de l'ordre de 21% est en ligne avec la hausse de l'activité.

Les créances dépréciées correspondent principalement à des ventes d'équipement EOS dont le délai de règlement peut parfois s'étendre contractuellement jusqu'à l'installation chez l'utilisateur final, par des équipes dédiées. La Direction procède à un suivi individuel de chacune de ces créances tout au long de l'année et évalue, à la clôture, au cas par cas et pour l'ensemble des clients, le risque de non recouvrement et donc la provision pour dépréciation éventuelle à comptabiliser. Au 31 décembre 2017, trois créances ont donné lieu à dépréciation partielle, pour un montant de 751 k€, soit 2,4% du montant brut du total des créances clients..

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 aucun client n'a représenté individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

Autres actifs courants (en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Crédit d'impôt recherche / CICE / CII	1 476	1 502
Fournisseurs - avoirs à recevoir	926	1 106
Taxe sur la valeur ajoutée	656	999
Charges constatés d'avance	684	784
Subventions à recevoir et autres créances	1 390	1 715
Total des autres actifs courants	5 132	6 106

La ligne Crédit d'impôt recherche / CICE / CII comprend :

- Les crédits d'impôt recherche (CIR) comptabilisés au titre des dépenses exposées au cours de l'exercice par les sociétés EOS imaging et OneFit pour un montant total de 1 320 k€, ainsi que le CIR du Canada pour 29 k€ ;
- Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) des deux sociétés pour un montant de 127 k€, correspondant aux dépenses de l'exercice ;

Le poste Fournisseurs-avoirs à recevoir concerne principalement des retours de marchandises.

Le poste Subventions à recevoir et autres créances correspond principalement aux produits de subventions comptabilisés, au titre des dépenses engagées jusqu'au 31 décembre 2017, et non encore versés à cette date.

Crédit d'impôt recherche et CICE

L'évolution du poste se présente comme suit :

Bilan créance clôture 31-12-2015	1 614
Produit	1 483
Paiements	(1 596)
Variation de change	1
Bilan créance clôture 31-12-2016	1 502
Produit	1 447
Paiements	(1 469)
Variation de change	(4)
Bilan créance clôture 31-12-2017	1 476

k. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie (en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Dépôts bancaires à court terme	6 751	14 747
SICAV monétaires	178	162
Total	6 930	14 909

Les dépôts bancaires à court terme se décomposent de la manière suivante :

- Des comptes courants pour 6,7 millions d'euros dont 2,2 millions détenus par les filiales américaine, canadienne, singapourienne et allemande ;
- De liquidités d'un montant de 178 k€. Ces sommes correspondent aux financements engagés dans le cadre d'un mandat de liquidité, et non investis en actions propres au 31 décembre 2017.

I. CAPITAL

Capital émis

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital de la société sur la période :

Date	Opération	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions composant le capital
Total au 31 décembre 2016		202 888	70 649 374	20 288 764
26/01/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	200	19 800	20 000
27/01/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	1	74	75
30/01/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	7	705	712
31/01/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	34	3 352	3 386
01/02/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	184	18 193	18 377
02/02/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	192	19 021	19 213
03/02/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	15	1 485	1 500
03/02/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	20	8 120	2 000
06/02/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	33	3 259	3 292
07/02/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	9	865	874
27/02/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	27	2 704	2 731
28/02/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options		32	32
06/03/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	9	854	863
07/03/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	24	2 400	2 424
08/03/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	98	9 686	9 784
22/03/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	190	18 810	19 000
20/04/2017	Augmentation de capital	18 680	7 826 920	1 868 000
20/04/2017	Frais imputés sur la prime d'émission		(444 892)	
08/05/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options		32	32
09/05/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	158	15 641	15 799
25/05/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	190	18 810	19 000
31/05/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	60	5 940	6 000
31/05/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	5	495	500
31/05/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	5	2 030	500
29/05/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	8	743	750
25/05/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	20	8 120	2 000
01/06/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	15	1 485	1 500
13/06/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	15	1 485	1 500
15/06/2017	Augmentation de capital	222 610		
15/06/2017	Réduction de capital	(222 610)		
16/06/2017	Augmentation de capital	1 850	948 926	185 000
04/09/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	4	371	375
05/12/2017	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	15	1 485	1 500
08/12/2017	Augmentation de capital résultant de l'attribution d'actions gratuites	1 460		146 000
Total au 31 décembre 2017		226 415	79 146 325	22 641 483

Les augmentations de capital résultent des opérations suivantes :

- Exercice de 153 719 options, donnant lieu à la création de 153 719 actions nouvelles ;
- Emission de 1 868 000 actions nouvelles lors du placement privé réalisé en avril 2017 ;
- Emission de 185 000 actions en juin 2017, réalisée dans le cadre du PACEO mis en place en 2014 ;
- Création de 146 000 actions ordinaires nouvelles d'un centime d'euro de valeur nominale chacune, attribuées gratuitement aux salariés bénéficiaires de ces actions gratuites

Au 31 décembre 2017, le capital social s'établit à 226 415 euros. Il est divisé en 22 641 483 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 €.

Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place à la suite de l'introduction en bourse, la société détient 37 373 actions d'autocontrôle au 31 décembre 2017. Ces actions sont portées en diminution des capitaux propres consolidés pour un montant de 322 k€.

Options de souscription d'actions

Les plans, émis par la société, sont les suivants :

Type	Date d'octroi	Prix d'exercice	En cours au 31.12.2017
SO 2009	07/07/2009	1.00 €	383 795
SO 2010	06/07/2010	1.00 €	231 625
SO 2010	20/05/2011	1.00 €	12 000
SO 2012	21/09/2012	4.07 €	267 182
BSA	31/12/2012	4.24 €	40 000
SO 2014	23/05/2014	6.14 €	201 875
Actions gratuites	08/12/2015	- €	-
BSA	31/03/2015	4.71 €	120 000
BSA	01/03/2016	3.42 €	190 000
Actions gratuites	15/12/2016	- €	121 000
Actions de performance	15/12/2016	- €	216 000
Actions gratuites	07/09/2017	- €	50 000
Actions de performance	07/09/2017	- €	190 000
Actions gratuites	12/12/2017	- €	208 500
			2 231 977

Le 7 septembre 2017, le Groupe a décidé l'émission de 50 000 actions gratuites ainsi que 190 000 actions de performance. La charge reconnue, au cours de la période, au titre de ces actions est de 213 k€.

Le 12 décembre 2017, le Groupe a décidé de l'émission de 208 500 actions gratuites. Aucune charge n'a été reconnue au 31 décembre 2017, le montant ayant été jugé non significatif sur la période concernée.

L'incidence sur l'état du résultat global des paiements fondés sur des actions est présentée en note « r. Paiements fondés sur des actions » .

m. PROVISIONS

Engagement des indemnités de fin de carrière

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2016	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2017
Indemnités de départ à la retraite	339	130		468
Total	339	130		468

Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Date d'évaluation	31/12/2016	31/12/2017
Modalités de départ à la retraite	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans</i>	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans</i>
Taux de charges sociales	50 %	50 %
Taux d'actualisation	1,85 %	1,90 %
Tables de mortalité	INSEE TD / TV 2011 – 2013	INSEE TD / TV 2011 – 2013
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	3%	4%
Taux de rotation	Taux moyen de 7,25%, lissé par classe d'âge	Taux moyen de 7,25%, lissé par classe d'âge

Les droits accordés aux salariés de la société EOS imaging sont définis par les conventions collectives suivantes :

- Accords Nationaux de la Métallurgie (cadres et non-cadres)
- Accord régional de la Métallurgie : région parisienne (non-cadres uniquement).

Litiges

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2016	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2017
Litiges	434	90	(217)	308
Total	434	90	(217)	308

La provision pour litiges concerne notamment des litiges salariaux en cours au 31 décembre 2017. Les montants provisionnés sont en accord avec les principes décrits au paragraphe « Principes et méthodes comptables / provisions ».

n. PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

Passifs financiers (en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Emprunts obligataires	13 891	15 283
Avances BPI - Ardea	767	968
Prêt à taux zéro	1 125	1 500
Créances mobilisées		1 013
Total	15 783	18 764

Echéancier des passifs financiers	Valeur au bilan	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	13 891	281	13 610	
Avances BPI - Ardea	767	269	356	142
Prêt à taux zéro	1 125	500	625	
Total passif	15 783	1 050	14 591	142

La diminution de 3 m€ des passifs financiers s'explique par les remboursements des emprunts et avances remboursables effectués sur la période, conformément aux échéanciers ainsi qu'au remboursement des créances mobilisées.

Emprunt obligataire

Le 9 janvier 2015, la société a émis :

- 60 000 OBSA d'une valeur nominale de 9 euros chacune soit un montant total de 540 000 euros. A chaque OBSA sont rattachés 3 BSA donnant chacun droit à souscrire une action au prix d'exercice de 4,71€. Les BSA pourront être exercés en totalité ou en partie, en une ou plusieurs fois avant le 9 janvier 2022.
- Trois tranches d'obligations simples au prix de 1€ pour un montant total de 14 460 000 euros.
- Le groupe a procédé à l'émission d'OBSA pour un montant de 540 000 euros ainsi qu'à l'émission de trois tranches d'obligations simples pour un montant total en principal de 14 460 000 euros. Les trois tranches d'obligations simples, de montants respectifs de 4 460 000 euros et 5 000 000 euros et 5 000 000 euros ont été souscrites respectivement en mars 2015, décembre 2015 et juin 2016 par IPF Partners.

Les emprunts ont une durée de 4 ans et sont rémunérés au taux Euribor plus une marge de 7,75%. Un fonds s'est engagé à souscrire.

Avances BPI France

- Dans le cadre de sa participation au projet d'Innovation Stratégique Industrielle, EOS imaging bénéficie d'une avance remboursable accordée par OSEO en juillet 2009, d'un montant maximum de 1 275 k€. Les versements réalisés s'élèvent à 822 k€. Ils correspondent à la part de financement contractuel des dépenses engagées par la Société, qui ont été inférieures aux prévisions établies à la date de signature du contrat.
Le 2 février 2016 la BPI a établi un constat de succès commercial partiel avec un abandon de créance de 269 k€ et la définition de nouvelles modalités de retour financières. Ainsi la société remboursera la somme de 553 k€ sur une période de 6 ans, le premier remboursement de cette aide étant intervenu en juin 2015 pour un montant de 45 k€. EOS imaging a procédé au deuxième remboursement en juillet 2016 pour un montant de 90 k€. En juin 2017, le troisième remboursement a été réalisé pour un montant de 105 k€. Le solde est ainsi ramené à 287 k€.
- Dans le cadre du développement d'une instrumentation sur mesure pour la chirurgie orthopédique du genou, Onefit Médical bénéficie d'une avance remboursable d'un montant de 250 k€. Le succès du projet ayant été prononcé en 2015, les premiers remboursements ont été constatés en 2016 à hauteur de 54,5 k€. Au cours de l'exercice, des remboursements ont été réalisés à hauteur de 61,5 k€. Le solde de l'avance est ainsi porté à 134 k€ au 31 décembre 2017.
- Onefit Médical bénéficie également d'un prêt participatif à l'innovation d'un montant de 150 k€, d'une durée de 8 ans comprenant une période de différé d'amortissement de 3 ans, et consenti à Euribor 3 mois majoré de 5,6%, réduit à Euribor 3 mois majoré de 3,80% pendant la période de différé d'amortissement. Ce prêt est remboursable en cinq ans à partir du 31 mai 2015. Au cours de l'exercice, des remboursements ont été réalisés à hauteur de 30 k€, ramenant le solde de la dette à 67,5 k€ au 31 décembre 2017.
- Dans le cadre du développement d'une nouvelle génération d'instrumentation du genou, Onefit Médical bénéficiait également d'une avance remboursable à taux nul d'un montant de 250 k€ accordée en juin 2014. Le dossier lié à cette avance a été amendé en janvier 2017 pour être basculé vers un projet subventionné portant sur l'épaule. Les échéances de l'avenant sont ainsi reportées de 2 ans et devraient débiter à compter de septembre 2019, sur 58 mois. En cas d'échec, les remboursements devront s'effectuer sur une période de 34 mois à compter de septembre 2019.

Autres avances

Onefit Médical bénéficie d'une avance remboursable accordée en février 2014 par la Régie régionale ARDEA pour un montant de 100 k€. D'une durée de 5 ans, comprenant une période de différé d'amortissement de 6 mois, ce prêt est remboursable en 17 trimestrialités égales. Au 31 décembre 2017, le solde de cette avance est de 22 k€.

Onefit Médical bénéficie également d'une avance remboursable d'un montant de 75,6 k€ accordée en 2013 au titre d'une aide au recrutement. Au 31 décembre 2017, la totalité de l'avance a été remboursée.

Prêt à taux zéro OSEO

EOS imaging bénéficie d'un prêt à taux zéro d'un montant de 1,5 million d'euros accordé par OSEO en mai 2013, et versé en juillet 2013. Ce prêt, qui comprend une durée de différé d'amortissement, est

suivi d'une période d'amortissement linéaire de 12 remboursements trimestriels, dont la première échéance est intervenue en avril 2017 pour un montant de 250 k€. Au 31 décembre 2017, le solde de la dette est ramené à 1 125 k€.

o. PASSIFS FINANCIERS ET AUTRES PASSIFS COURANTS, DETTES FOURNISSEURS

Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés (en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 852	7 844
Total	7 852	7 844

Autres passifs courants

Provisions à moins d'un an

(en milliers d'euros)	31 décembre 2016	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2017
Provision pour impôts		91		91
Garanties données aux clients	968	770	(606)	1 133
Total	968	861	(606)	1 224

L'évolution de la provision pour garantie est liée à la progression du nombre d'équipements sous garantie, compte tenu des équipements vendus au cours de l'exercice.

Autres passifs courants

Autres passifs courants (en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Dettes fiscales	792	855
Dettes sociales	3 180	2 440
Autres dettes	1 452	950
Produits constatés d'avance	4 060	3 416
Total des autres passifs courants	9 484	7 661

Les dettes fiscales correspondent essentiellement à de la TVA à payer ainsi qu'aux taxes assises sur les salaires.

Les dettes sociales concernent les salaires, charges sociales et congés et primes à payer. L'évolution du poste s'explique principalement par une hausse des effectifs en fin d'exercice, comparativement à fin 2016.

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement de la facturation de maintenance.

L'évolution du poste s'explique essentiellement par la reconnaissance des revenus facturés d'avance dans le cadre des contrats de ventes d'équipements incluant plus d'une année de garantie.

Instruments financiers inscrits au bilan et effet résultat

Exercice clos le 31 décembre 2017	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Dette au coût amorti	Instruments non financiers
Actifs financiers non courants	113		113		
Clients et comptes rattachés	30 148		30 148		
Autres actifs courants	5 132				5 132
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 930	6 930			
Total actif	42 323	6 930	30 261		5 132
Passifs financiers à long terme	14 733			14 733	
Passifs financiers à court terme	1 050			1 050	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 852			7 852	
Autres passifs courants	10 708				10 708
Total passif	34 343			23 635	10 708

L'échéancier des passifs financiers est présenté en note « n. Passifs financiers courants et non courants » .

Juste valeur par résultat (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
Pertes sur équivalents de trésorerie		
Revenus sur équivalents de trésorerie	11	164
Total juste valeur par résultat	11	164

p. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

Chiffre d'affaires et autres produits

Chiffre d'affaires et autres produits (en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31-déc.-17	31-déc.-16
Ventes d'équipements	29 992	25 062
Ventes de maintenance	5 944	4 697
Ventes de consommables et services associés	1 157	1 014
Chiffre d'affaires	37 092	30 773
Subventions	398	941
Crédit d'impôt recherche	1 320	1 383
Total des produits des activités ordinaires	38 810	33 097

EOS imaging a réalisé un chiffre d'affaires annuel en 2017 de 37,1 millions d'euros, en croissance de 21%.

Au cours de l'exercice, le Groupe a conclu la vente de 77 équipements EOS®, contre 60 en 2016. Le revenu des ventes d'équipements s'est élevé à 30 millions d'euros, en croissance de 20%.

Les revenus récurrents s'élèvent à 7,1 millions d'euros, en croissance de 25%. Ils représentent 19% du chiffre d'affaires total contre 18% en 2016 et se décomposent en 5,9 millions d'euros de revenus de maintenance et 1,2 millions d'euros de ventes de consommables et services.

Chiffre d'affaires par zone géographique

Chiffre d'affaires par zone géographique (en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31-déc.-17	31-déc.-16
EMEA	16 583	11 415
Amérique du Nord	14 587	15 370
Asie-Pacifique	5 922	3 235
Amérique Latine		752
Total chiffre d'affaires par zone géographique	37 092	30 773

En 2017, les ventes d'EOS imaging en zone Europe, Moyen-Orient, Afrique ont progressé de 45%, à 16,6 millions d'euros. Elles représentent 45% des ventes du Groupe, à comparer à 37% en 2016.

Après la réorganisation et le renforcement déployés aux second et troisième trimestres, la zone Amérique du Nord renoue avec une croissance de 40% au dernier trimestre, en ligne avec la croissance observée en 2016. Les ventes en dollars ont progressé de 53% au quatrième trimestre. Sur l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires ressort à 14,6 millions d'euros et représente 39% du chiffre d'affaires consolidé, contre 50% en 2016.

En Asie Pacifique les ventes s'élèvent à 5,9 millions d'euros, en croissance de 83%, notamment grâce à une forte progression en Chine et en Australie.

Il n'y a pas eu de vente en Amérique Latine, qui ne constitue pas une zone de prospection prioritaire. Hors Amérique Latine, le taux de croissance en 2017 ressort à 24% sur l'ensemble de l'année, et à 32% au quatrième trimestre (35% hors effet taux de change).

q. CHARGES DE PERSONNEL

Charges du personnel (en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31-déc.-17	31-déc.-16
Salaires	10 721	9 414
Charges sociales	3 686	3 461
Engagements de retraite	58	57
Paiements en actions	907	484
Total charges du personnel	15 373	13 417
Effectifs moyens	142	132

Les charges de personnel présentées ci-dessus ne prennent pas en compte la part des développements activés. Le montant diffère donc de la somme des charges de personnel présentées dans les états de synthèse en note « s. Détail des charges opérationnelles », qui reprennent les montants nets des retraitements IFRS.

Les charges de personnel ont progressé de 15% au cours de l'exercice. L'augmentation de 12% des salaires et charges sociales résulte des recrutements réalisés en 2016, reflétés en totalité en 2017, ainsi que, dans une moindre mesure, de ceux réalisés en 2017.

L'effectif moyen consolidé 2017 s'élève à 142 personnes, contre 132 personnes au 31 décembre 2016, soit une évolution de + 8%.

r. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Les plans émis par la société et en cours au 31 décembre 2017 sont décrits en note « l. Capital / Options de souscription d'actions ».

La valorisation des différents plans émis par la Société se présente comme suit :

Type	Juste valeur option	Nombre d'actions octroyées	Juste valeur plan (en milliers d'euros)
SO 2007	5.26 €	255 900	1 345
SO 2009 (a)	0.47 €	395 845	487
SO 2009 (b)	1.49 €	200 657	299
SO 2010 (a)	1.04 €	413 500	429
SO 2010 (b)	1.09 €	53 000	58
Actions gratuites	5.15 €	360 000	1 854
SO 2012 (a)	entre 1,61€ et 1,84€	376 916	651
SO 2012 (b)	entre 2,02€ et 2,18€	40 000	84
SO 2014	entre 3,92€ et 4,33€	223 000	380
Actions gratuites	entre 1,97€ et 2,26€	181 500	593
BSA 2015	2.25 €	120 000	270
BSA 2016	entre 0,68€ et 0,77€	190 000	137
Actions gratuites	entre 3,86€ et 4,24€	133 000	432
Actions de performance	entre 0,74€ et 1,47€	280 000	353
Actions gratuites	5.82 €	50 000	291
Actions de performance	entre 2,20€ et 2,37€	190 000	427
Actions gratuites		208 500	
Total			8 090

Le tableau ci-dessous résume les coûts exposés en compte de résultat sous la rubrique « paiement fondé sur les actions » au 31 décembre 2017.

(en milliers d'euros)	SO 2012	BSA	SO 2014	Actions gratuites	BSA	Actions gratuites 2016	Actions de performance 2016	Actions gratuites 09/2017	Actions de performance 2017	Total
31/12/2016	27		90	323	44					484
31/12/2017	-	3	43	253	44	356	46	49	119	907

s. DETAIL DES CHARGES OPERATIONNELLES

Coûts directs de production et de service

Coûts directs de production et service (en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31-déc.-17	31-déc.-16
Achats et sous-traitance	17 946	14 203
Charges de personnel	1 438	1 233
Redevances	741	613
Amortissements et provisions	164	149
Total des coûts directs de production et service	20 290	16 198

Les coûts directs des ventes se composent essentiellement des coûts de production, de transport, et d'installation des équipements vendus sur la période, de même que des coûts de maintenance des équipements installés et maintenus par EOS imaging.

La phase d'intégration des équipements étant sous-traitée, les coûts de production sont majoritairement composés des coûts d'achat et de sous-traitance, dont l'évolution est directement liée aux volumes de production d'équipement sur la période.

La baisse de 6% du prix de vente moyen des équipements a pénalisé la progression de la marge brute de l'ordre de 300 points de base.

En contrepartie, la hausse maîtrisée des consommations de pièces détachées, dont une partie uniquement fait l'objet de facturation dans le cadre de contrat de maintenance, ainsi qu'une maîtrise des coûts de production a permis une progression de la marge brute de l'ordre de 0,9 point.

Il ressort de ces deux principales composantes une baisse du taux de marge de 2,1 points qui s'établit à 45,3%, contre 47,4% en 2016.

Coûts indirects de production et de service

Coûts indirects de production et service (en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31-déc.-17	31-déc.-16
Achats et sous-traitance	1 539	1 081
Frais de déplacement	1 046	930
Charges de personnel	1 419	1 733
Amortissements et provisions	118	82
Total des coûts indirects de production et service	4 122	3 826

Recherche et développement

Recherche et développement (en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31-déc.-17	31-déc.-16
Achats et sous-traitance	1 087	724
Frais de déplacement	46	44
Charges de personnel	2 133	2 331
Amortissements et provisions	837	788
Total recherche et développement	4 104	3 887

Ventes, clinique et marketing

Ventes, clinique et marketing (en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31-déc.-17	31-déc.-16
Achats et sous-traitance	2 064	2 117
Foires et expositions	641	518
Frais de déplacement	1 131	1 062
Charges de personnel	5 975	4 958
Total ventes et marketing	9 811	8 655

Réglementaire

Réglementaire (en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31-déc.-17	31-déc.-16
Achats et sous-traitance	301	234
Frais de déplacement	20	10
Charges de personnel	417	455
Total réglementaire	739	699

Coûts administratifs

Coûts administratifs (en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31-déc.-17	31-déc.-16
Achats et sous-traitance	2 809	2 363
Frais de déplacement	104	80
Charges de personnel	1 350	1 208
Amortissements et provisions	346	260
Total coûts administratifs	4 608	3 912

t. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Produits et charges financiers (en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31-déc.-17	31-déc.-16
Pertes sur équivalents de trésorerie		
Charges d'intérêts	1 723	1 758
Différence de change	359	41
Total des charges financières	2 082	1 799
Revenus sur équivalents de trésorerie	11	164
Différence de change	55	27
Total des produits financiers	65	191
Perte financière nette	(2 017)	(1 608)

Les charges d'intérêt concernent essentiellement les intérêts sur l'emprunt obligataire, tel que présenté en note « n. Passifs financiers courants et non courants ».

Les autres postes concernent principalement les différences de change.

u. CHARGE D'IMPOT

Selon la législation en vigueur, la société dispose des déficits fiscaux suivants :

- Indéfiniment reportables en France pour un montant total de 56 277 k€.
- Reportables sur 20 ans aux Etats-Unis pour un montant de 20 917 kUSD, soit un total de 17 441 k€ au 31 décembre 2017.
- Reportables entre 2026 et 2037 au Canada pour un montant de 2 619 KCAD, soit un total de 1 741 k€ au 31 décembre 2017.

La base active d'imposition différée nette des différences temporaires passives n'a pas été activée par prudence, en application des principes décrits en note « d / Evaluation et comptabilisation des passifs financiers ».

Le taux d'impôt applicable à la société est le taux en vigueur en France, soit 33,33%.

	2017	2016
Résultat net consolidé des sociétés intégrées	(7 786)	(6 172)
Charge d'impôt effective		
Résultat net consolidé avant impôt, écarts d'acquisition et minoritaires	(7 786)	(6 172)
<i>Taux d'impôt théorique</i>	33,33%	33,33%
Charge d'impôt théorique	(2 595)	(2 057)
<i>Décalages d'imposition :</i>		
- Autres différences permanentes	465	77
- Paiements en actions	302	161
- Autres produits non imposables (CIR)	(440)	(461)
- Crédits d'impôts (CICE)	(42)	(33)
- Pertes fiscales non activées et différences temporelles	2 310	2 313
Charge d'impôt effective	-	0
<i>Taux d'impôt effectif</i>	0,00%	0,00%

v. ENGAGEMENTS

Obligations au titre des contrats de location simple

Pour son siège social, la société a un contrat de location. Les baux immobiliers sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives avec la possibilité pour la société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

Deux des baux ayant une échéance en 2017 sont prolongés tacitement par période de trois mois. Le montant des loyers et charges futurs s'analyse comme suit au 31 décembre 2017 :

EOS imaging SA :

	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	266 269 €	213 878 €	52 391 €	-
TOTAL	266 269 €	213 878 €	52 391 €	-

Le montant des loyers comptabilisé en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élève à 351 k€.

EOS image Inc :

<i>Données en USD</i>	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	\$ 72 887	\$ 72 887	\$ -	-
TOTAL	\$ 72 887	\$ 72 887	\$ -	-

Le bail arrive à échéance fin 2018 et peut être renouvelé sous réserve d'un préavis de trois mois.

Autres engagements donnés

Dans le cadre de la maîtrise de ses coûts d'approvisionnement, le Groupe a été amené à mettre en place des contrats de fourniture moyen terme qui pour certains incluent des engagements de volume. Dans le cadre de ces contrats, le Groupe pourrait être amené à verser des indemnités si ces volumes n'étaient pas honorés.

w. RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du conseil d'administration et du comité de direction de la société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
Rémunérations et avantages en nature	2 009	1 843
Paiements en actions	53	54
Jetons de présence	139	155
Total	2 201	2 051

Les modalités d'évaluation des paiements fondés sur des actions sont présentées en note « r. Paiements fondés sur des actions ».

X. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de l'exercice.

(en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31-déc.-17	31-déc.-16
Résultat net (en milliers d'euros)	(7 786)	(6 172)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	21 824 072	20 246 316
Résultat net par action (en euros)	(0.36)	(0.30)
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles	23 858 821	21 992 471

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (options de souscription d'actions) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une réduction de la perte par action. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

Y. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les principaux instruments financiers de la société sont constitués de trésorerie. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités de la société. La politique de la société est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La société n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Les risques principaux auxquels la société est exposée sont le risque de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de crédit.

Risque de liquidité

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Elle est facilement convertible en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. Elle a notamment procédé à un examen exhaustif des remboursements de l'avance remboursable détaillée en note « n. Passifs financiers courants et non courants » et à celui de l'emprunt obligataire, dont les échéances sont détaillées ci-dessous :

Echéancier des passifs financiers	Valeur au bilan	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	13 891	281	13 610	
Avances BPI - Ardea	767	269	356	142
Prêt à taux zéro	1 125	500	625	
Total passif	15 783	1 050	14 591	142

Dans le cas où le Groupe ne respecterait pas les conditions contractuelles prévues dans les conventions d'avances remboursables conclues, il pourrait être amené à rembourser les sommes avancées de façon anticipée. Une telle situation pourrait priver le Groupe de certains moyens financiers requis pour mener à bien ses projets de développement.

Concernant l'emprunt obligataire, le contrat d'emprunt prévoit un certain nombre d'obligations contractuelles, dont notamment le respect de certains ratios (endettement net maximum, service de remboursement de la dette / chiffre d'affaires). Dans le cas où le Groupe ne respecterait pas les conditions contractuelles prévues dans le contrat d'emprunt obligataire, il pourrait être amené à rembourser des moyens financiers requis pour mener à bien ses projets de développement. Le risque de non atteinte de ces ratios est jugé très faible par le Groupe.

Sur la base de cet examen, le Groupe considère être en mesure de faire face à l'ensemble de ses échéances à venir au cours des 12 prochains mois. Toutefois, le Groupe continuera dans le futur d'avoir des besoins de financements importants pour le développement de ses technologies et la commercialisation de ses produits.

Risque de change

Les filiales ont pour objet la distribution et la commercialisation des produits du groupe aux Etats-Unis, au Canada et en Allemagne. Dans ce cadre, elles sont financées intégralement par la maison mère avec laquelle elles ont mis en place des conventions de services et de comptes courants.

Les principaux risques de change opérationnels du groupe concernent la conversion en euros des comptes en US\$ de EOS Imaging Inc., en CAN\$ de EOS Image Inc, en SING\$ de EOS imaging Pte. La société est ainsi exposée à la variation du taux de change € / US\$, € / CAN\$ et SING\$, par l'intermédiaire de ces filiales.

***) Produits d'exploitation :**

L'ensemble des ventes du Groupe réalisées en Europe et en Asie-Pacifique est libellé en euros. Les ventes réalisées en Amérique du Nord sont libellées en devises locales.

Ainsi, 61% du chiffre d'affaires 2017 était libellé en euros représentant 22,5 millions d'euros, et 39% était libellé en dollars US ou canadiens, représentant 14,6 millions d'euros.

Les autres produits d'exploitation, constitués de financements publics, étaient exclusivement libellés en euros et représentaient 1,7 millions d'euros.

***) Charges d'exploitation :**

Les charges exposées en France sont libellées en euros, à l'exception de certains approvisionnements et honoraires dont le montant n'est pas significatif. Les charges exposées dans les filiales aux Etats-Unis, Canada et Singapour sont libellées en devises locales.

Ainsi, 60% des charges d'exploitation 2017 était libellées en euros, représentant 26,8 millions d'euros, et 40% étaient libellées en devises, représentant 17,8 millions d'euros, dont 16,9 millions d'euros étaient libellées en dollars US.

***) Charges financières :**

Les charges financières du Groupe sont libellées en euros.

Ainsi, l'effet d'une variation des taux de change, au 31 décembre 2017, impacte de la même façon le résultat et les capitaux propres de la société, comme suit :

- une appréciation de l'euro de 10% par rapport aux dollars canadien, américain et singapourien générerait une dégradation du résultat de 283 k€ ;
- une dépréciation de l'euro de 10% par rapport aux dollars canadien, américain et singapourien générerait une amélioration du résultat de 283 k€.

Cet effet traduit deux composantes distinctes :

- Le risque opérationnel : la baisse de 26% du Résultat Opérationnel en 2017 à taux de change historique aurait été limitée à 23% à taux de change constant ;
- Le risque lié aux investissements réalisés dans les filiales étrangères est matérialisé en résultat financier lors de la conversion des créances rattachées aux participations dans les comptes consolidés. Cette composante représente le solde de cet effet.

La société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. En revanche, la société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de crédit

La société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la société

(essentiellement des SICAV monétaires et des comptes à terme). Au 31 décembre 2017, ces titres sont exclusivement des titres de revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières auxquelles le Groupe fait appel.

Concernant ses clients, le Groupe n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Le Groupe a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié. Toutefois, le Groupe doit tenir compte de délais de règlements clients variables, qui dépendent de différents facteurs :

- Facteurs sectoriels :
 - o Le Groupe commercialise des équipements d'imagerie médicale pour lesquels l'installation, la formation des utilisateurs et la recette de l'équipement peuvent être assez longs. Ces trois éléments sont des conditions nécessaires au règlement de l'équipement, même si des acomptes à la commande sont parfois obtenus ;
 - o Le Groupe peut être amené à accorder des délais de règlements assez longs dans le cadre de négociation de l'acte de vente ;
 - o Les délais de règlement des hôpitaux publics sont traditionnellement longs, indépendamment des conditions contractuelles accordées.
- Facteurs géographiques :
 - o Les délais de règlements sont traditionnellement longs dans certaines zones géographiques (Asie, Moyen-Orient).

Le taux de collecte sur les factures de moins de 12 mois a augmenté sensiblement. L'apurement des créances plus anciennes est plus lent. L'action est poursuivie sur les ventes export en distribution, sur lesquelles des progrès significatifs sont attendus cette année.

Enfin, les dépréciations éventuelles sont évaluées sur une base individuelle et prennent en compte différents critères comme l'existence de risques de non recouvrement ou de l'expérience développée par la Société avec le distributeur débiteur.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt concerne principalement la trésorerie. Celle-ci est composée essentiellement de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt n'ont pas d'incidence sur la rémunération des comptes à terme dont le taux de rendement est fixe.

Au 31 décembre 2017, les dettes financières de la société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne le prêt à taux zéro et l'avance remboursable à taux fixe.

Juste valeur

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif, tels que les titres disponibles à la vente, est fondée sur le prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs

financiers détenus par la société sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des créances et dettes courantes est présumée avoisiner la juste valeur de ces éléments.

z. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Tableau récapitulatif des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges de l'exercice.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017		
	Deloitte	Fi Solutions	Actis
Audit			
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>			
- Eos Imaging SA - Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)	55	26	4
<i>Services autres que la certification des comptes (*)</i>			
- Eos Imaging SA - Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)	33		
Sous Total	88	26	4
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement			
<i>Juridique, social, fiscal</i>			
<i>Autres</i>			
Sous Total			
Total	88	26	4

(*) Les services autres que la certification des comptes concernent principalement la mission d'organisme tiers indépendant et des attestations requises par les textes légaux et réglementaires.

aa. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Afin de soutenir la croissance de son activité en 2018, EOS imaging a souhaité faire évoluer son contrat d'emprunt obligataire avec IPF :

- L'amortissement des trois premières tranches est suspendu à partir de décembre 2017 jusqu'en juin 2019, avec une fin d'amortissement reportée à juin 2022
- Une nouvelle tranche de 5 millions d'euros a été souscrite en janvier 2018, avec un remboursement partiel entre décembre 2021 et décembre 2022 et 60% in fine, sans émission supplémentaires de BSA, les autres conditions étant comparables à celles de la précédente tranche.

Aucun autre évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.